

En répondant aux questions ci-dessous, le CFA présente sa candidature pour faire partie du Réseau des CFA de la Mobilité. Toute candidature sera examinée par OPCO Mobilités, et une réponse sera donnée par e-mail à partir du 6 juin.

Les CFA souhaitant candidater au réseau des CFA de la Mobilité doivent compléter ce formulaire d'adhésion et le retourner au plus tard le 17 mai 2024 aux adresses e-mails suivantes :

promotion-des-metiers@opcomobilites.fr

et

melanie.anodin@opcomobilites.fr

1. Nom du CFA*

SIREN du CFA*

2. Lieu(x) d'implantation du CFA*

Choix multiples.

- Auvergne Rhône-Alpes
- Bourgogne Franche-Comté
- Bretagne
- Centre Val-de-Loire
- Grand-Est
- Hauts-de-France
- Ile-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays-de-la-Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
- DROM, précisez dans rubrique "autre" ci-dessous
- Autre :

3. Nom et prénom du représentant légal du CFA*

4. Qualité / Fonction du représentant du CFA*

5. Adresse e-mail du représentant du CFA*

Les adresses e-mails renseignées ci-dessous recevront une réponse suite à la Commission Permanente en charge de la sélection des dossiers.

6. Joindre un fichier présentant votre structure*

7. Joindre un fichier listant les informations suivantes* :

- a. IDCC des entreprises accueillant les apprentis
- b. Les titres et diplômes pour lesquels vous bénéficiez d'un financement OPCO Mobilités
- c. Le nombre d'apprentis par section (année n-2, n-1 et n)
- d. Localisation des sites de formation

8. J'atteste de la véracité des informations renseignées dans ce formulaire*

Oui

Non

9. J'atteste avoir pris connaissance des termes du cahier des charges "Création d'un réseau de CFA de la Mobilité" notamment en termes d'engagements des CFA et souhaite candidater en tant que CFA membre du réseau*

Oui

Non

Mention relative au traitement des données personnelles

Les données collectées dans le cadre de ce formulaire serviront aux finalités ci-après :

- Gestion des demandes d'adhésion au réseau des CFA.
- Invitation aux événements

Ces données ne seront accessibles qu'aux équipes de la direction générale adjointe en charge de développement et de l'appui aux politiques paritaires ainsi que de la direction de l'action territoriale.

Elles seront conservées durant toute la relation entre OPCO Mobilités et les CFA retenus, puis supprimées au bout de 3 années.

Ces données ne seront ni cédées, ni vendues, ni partagées, ni transférées à des tiers, sauf à se conformer à une obligation légale.

Pour tout complément d'information sur la politique de protection des données d'OPCO Mobilités se référer à <https://www.opcomobilites.fr/politique-de-confidentialite>